



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE

La rectrice de l'académie de Rouen

Le préfet de l'Eure

à

Mesdames et messieurs les parents d'élèves

Objet : Journée de mise en œuvre des plans particuliers de mise en sûreté dans l'ensemble des établissements scolaires de la Seine-Maritime et de l'Eure.

P.J. : information des familles – les bons réflexes en cas d'accident majeur

Dans le cadre du développement de la culture du risque, le rectorat et les préfetures de l'Eure et de la Seine-Maritime organisent une nouvelle édition de la **journée de mise en œuvre des plans particuliers de mise en sûreté (PPMS)**, qui se déroulera le **jeudi 13 octobre 2016, de 10H00 à 11H00**. Face au niveau de menace que connaît notre pays, le scénario privilégié cette année sera celui d'une mise en protection face à une menace terroriste.

L'objectif d'un PPMS est de préparer la communauté scolaire à une situation de crise liée à la survenue d'un événement majeur afin d'assurer la sauvegarde des élèves et de l'ensemble des personnes se trouvant à l'intérieur de l'établissement en attendant l'arrivée de secours ou le retour à une situation normale. Ainsi le PPMS est la meilleure réponse en cas d'événement majeur pour protéger vos enfants.

La journée de mise en œuvre des PPMS a pour but d'améliorer cette organisation en s'entraînant aux conduites adaptées.

Cet exercice annuel de sécurité civile permet de souligner la nécessité d'un entraînement régulier aux conduites à tenir en cas d'événement majeur. Il participe ainsi à l'effort constant de prévention des risques majeurs, mené dans la région Normandie.

En cas d'événement réel, le respect des consignes figurant dans le document joint est le garant de la sûreté des enfants et d'une gestion de crise efficace.

La rectrice,

Le Recteur
Nicole MENAGER

Le préfet,

Thierry COUDERT